

DANS CE NUMÉRO :

Mission diagnostic dans	2
Réalisation des archives de la Mairie de	3
La DD 42 à l'Assemblée Générale des Maires du Département de la Loire	3
Mise en place d'une location longue durée du stock roulant de la mairie de Chaville	4
Réforme de l'action publique	4
Missions en PACA	5
Nombre et missions et activités du marché Collectivités Territoriales	6

Dernière nomination :

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX :

CHER : MICHEL GASSEMANN

Spécial Collectivités Territoriales

EDITORIAL

La réflexion ECTI 2015 avait donné un coup d'accélérateur au Marché des Collectivités Territoriales que beaucoup d'adhérents considéraient, à juste titre, comme étant un marché **porteur** et contributeur de recettes non négligeables.

En effet, en décembre 2009, le groupe de travail avait terminé sa réflexion en ciblant : 100 missions qui impliqueraient 150 experts et qui produiraient 150 000€ de recettes à la fin de l'année 2015. C'était méconnaître le succès obtenu par les experts sur le terrain qui ont réussi dès la fin 2012 à réaliser 180 missions dans différentes collectivités et accru d'autant le montant attendu.

Aujourd'hui, le savoir-faire des experts leur permet de prendre contact avec succès

dans les collectivités territoriales pour proposer les produits phares tels que le Document Unique (DU), l'Accessibilité aux Etablissements Recevant du Public (ERP) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) mais également de réaliser des missions d'accompagnement dans différents domaines d'actions économiques, environnement, coaching emploi, sécurité et transport.

Le réseau national spécialisé dans les C.T. comprend à ce jour 21 collègues répartis sur le territoire national. Ce sont les « **référénts** » du Marché qui apportent leurs soutiens dans leur région mais également dans celles limitrophes en cas d'absence de ressources humaines. Le réseau des référents agit en veille législative permettant l'organisation de différentes conférences téléphoniques pour échanger les informa-

tions pratiques et croiser les expériences menées dans les différentes régions.

A l'intérieur de cet Info Utile, vous trouverez quelques exemples de missions qui s'écartent des produits phares tels que le DU, ERP et PCS et qui peuvent être dupliquées dans les petites collectivités locales qui se trouvent dans vos régions.

Il nous reste à relever le défi pour faire de l'année 2013 une nouvelle réussite à ce beau palmarès qui ne cesse de s'enrichir grâce à votre travail quotidien sur le terrain.

Gaston Helm
Animateur,
Gaston.helm.ecti@gmail.com
0675701521

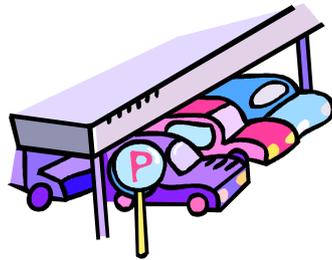
PROCHAINE FORMATION

RESPONSABLES MISSION ET FUTURS DÉLÉGUÉS

En raison de l'indisponibilité de plusieurs intervenants, les dates initialement prévues des 12 et 13 Juin **sont reportées aux Mercredi 19 et Jeudi 20 Juin 2013.**

Mission diagnostic du stationnement dans la ville de Menton (06)

L'Antenne de Menton de la Délégation des Alpes Maritimes d'ECTI est bien active et elle l'a bien démontré lorsque Philippe ESPAGNET, Responsable de ladite antenne et Gérard PIARD, adhérent et expert en Sécurité des Biens et des Personnes ont pris contact en 2011 avec la Mairie de Menton (30 000 habitants) pour proposer, au Service Technique de la Mairie ainsi qu'à plusieurs élus qu'ils ont rencontrés, leur savoir-faire dans le domaine de la sécurité.



2. Etat des lieux,
 3. Analyse de la situation,
 4. Dix Propositions de stationnement échelonnées sur 3 ans pour améliorer la situation.
- La Municipalité a été bien satisfaite par ce travail d'expert et elle a délivré une lettre de référence à ECTI pour le travail sérieux qui a été réalisé par nos collègues de Menton qui sont prêts à apporter leur con-

cours à toutes les régions qui souhaiteraient s'investir dans ce genre de mission.

Ce genre de diagnostic peut compléter ou précéder l'élaboration du Plan Communal de Tranquillité Publique ou le Plan Communal de Sauvegarde.

Philippe ESPAGNET
Gérard PIARD
Antenne de Menton - Alpes Maritimes
0682590691

Cette première tentative est restée sans suite.

Mais en mars 2012, la Directrice des Services Techniques de la Mairie (qui n'avait pas été contactée par nos deux Ectiens lors de la première prospection) les a appelés pour leur dire qu'elle avait appris leur existence, non pas à la suite de leur première démarche, mais par un collègue Directeur des Services Techniques d'une Mairie installée dans le Nord de la France et qui connaissait très bien les prestations d'ECTI !!!

Parfois, le monde est bien petit !!!

Une convention de 15 jours a été signée pour une mission de diagnostic du stationnement dans la ville de Menton. Cette mission qui a été confiée à Gérard PIARD s'est étalée sur une dizaine de mois.

Gérard a travaillé en étroite collaboration avec les services concernés de la Mairie et quatre rapports d'étape ont été rédigés concernant :

- I. La problématique du stationnement dans une ville comme Menton,


VILLE DE MENTON
Direction Générale Adjointe
en charge des Services Techniques
☎ 04.92.10.51.91
☎ 04.92.10.51.23
N°REX : MGG014h

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Claude GHIENA, Adjoint au Député-Maire de la ville de Menton, en charge du stationnement et de la circulation,

atteste

que l'association E.C.T.I. a réalisé une étude sur le stationnement de manière tout à fait satisfaisante et professionnelle.

Le référent, Monsieur PIARD, s'est montré d'une grande disponibilité et a fourni des documents clairs et bien structurés.

Fait à Menton, le 25 février 2013, pour servir et valoir ce que de droit.


Jean-Claude GHIENA

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à monsieur le maire
MAIRIE DE MENTON B.P. 69 06802 MENTON CEDEX
☎ 04.92.10.50.00 ☎ 04.92.10.50.04 - Internet : www.menton.fr

La ville d'Avray (11 400 habitants), dans les Hauts-de-Seine, pour laquelle ECTI a réalisé le Document Unique, a été très satisfaite de la prestation de notre Association.



Par un concours de circonstances, il se trouve que la Mairie manquait d'un service d'archives et tout le personnel ne savait pas quoi faire des documents et des dossiers qui encombraient les différents services municipaux.

Cinq ans auparavant, la Directrice Générale des Services (DGS) avait eu l'intention d'engager une opération pour créer un service d'archives mais cette tentative n'a pas débouché car les Services Départementaux n'ont pas apporté l'aide financière nécessaire.

Début 2012, l'Adjoint au Maire et le nouveau DGS ont décidé de reprendre ce chantier et ils ont demandé à ECTI de le réaliser. Après réflexion, deux stratégies d'intervention ont été dégagées :

- L'une, très technique et qui doit être prise en charge par une société spécialisée, consiste à traiter les dossiers du/des locaux archives pour :

1. Eliminer les documents qui échappent à l'archivage en respectant les règles administratives,
2. Classer les documents selon des nomenclatures règlementées,
3. Créer les conditions pour permettre un archivage de longue durée,
4. Procéder à un inventaire complet, qui est une obligation, lors du changement de mandature.

- L'autre qui a été prise en charge par l'ECTI, consistait à accompagner la Collectivité dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, à la préparation des agents et cadres de la Mairie à la création du service des archives, et à la préparation de l'appel d'offres. En outre, une aide a été apportée

pour superviser le suivi de la prestation par la société spécialisée qui sera retenue pour gérer le premier axe dans le respect du planning, respect du délai et des coûts, respect de la qualité de la prestation.

Il est intéressant de signaler que la charge induite par cette mission était bien importante : il s'agissait de discuter des volumes, de la nomenclature, d'expliquer comment ça marche et en dernier permettre aux agents de s'approprier la création de ce service.

Pour un volume de 1000 mètres linéaires, soit 10 000 boîtes dans 15 services municipaux, l'équipe d'ECTI aura passé près de 50 jours/homme pour réaliser cette mission en faisant en sorte que le montant de la prestation s'ajuste à cette charge.

Jean-Jacques DEAL, DROUPE
0685365268

La Délégation 42 à l'Assemblée Générale des Maires du Département de la Loire

Ce projet, conclu de longue date avec Jean -Paul CHOUVELLON, le Directeur pour la Loire de l'Association des Maires de France, a connu le 4 avril 2013, un premier succès qui en appelle de nouveaux.

L'objectif était d'approcher un grand nombre de petites communes du département afin de positionner ECTI comme un partenaire potentiel pour un accompagnement de qualité à l'élaboration des trois documents s'imposant à elles en matière de sécurité et d'accessibilité : le Document Unique de sécurité, le Plan Communal de Sauvegarde et le dossier

« Etablissements Recevant du Public ».

La chronologie de l'action s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Préparation de l'Assemblée Générale des Maires par l'inclusion dans chacune des 350 mallettes distribuées aux participants de la fiche ECTI « Collectivités Territoriales ».
- Partenariat étroit avec l'AMF 42 aboutissant à une place de choix dans l'éditorial du Président de l'AMF Jean-François BARNIER (cf. illustration) du livret d'accueil.

- le 22 mars, participation au Salon des Maires à Saint-Héand, en marge de la tenue de l'AG des Maires qui devait réunir 350 participants. Ce fut l'occasion pour notre Délégation de contacter personnellement une trentaine de maires ou adjoints accueillis au stand ECTI.

- Le même jour, le partenariat avec ECTI sur les thèmes des DU ERP et PCS est cité dans le discours introductif du Président de l'AMF42, en présence des personnalités du Département : Fabienne Buccio, Préfète, Bernard Bonne, Président du Conseil Général, etc...

- Le 4 avril, animation par ECTI Loire d'une des 10 réunions du cycle de formation annuel organisé à l'attention des Maires par l'AMF42. Objectif : présenter ECTI et son projet d'accompagnement. 35 Maires ou Conseillers ont participé à la séance, écoutant attentivement pendant plus de 2 heures la proposition déclinée sur chacun des thèmes.



Un cocktail attendait nos interlocuteurs en fin de séance. Une discussion s'est instaurée entre ECTI et les élus aboutissant à une première collecte de demandes d'accompagnement dans les jours qui ont suivi.

- Commune de Pinay : DU, ERP et PCS
- Commune de St-Jodard : ERP
- Commune de Bully : PCS
- Communauté d'agglomérations de St-Romain le Puy : à déterminer

Par ailleurs, les nombreux contacts pris et les intérêts affichés par nos interlocuteurs laissent envisager une suite positive de l'action dans le temps, grâce aux effets produits en termes de notoriété lors de l'Assemblée Générale des Maires du 22 mars et de crédibilité lors de la réunion de formation du 4 avril.

Enfin, le partenariat avec l'AMF42 devrait se poursuivre en 2014, par la participation d'ECTI Loire aux Ateliers de Formation et d'accueil des nouveaux élus issus des élections municipales.

Maurice VEYSSIERE, DD 42
04 77 43 04 00

Mise en place d'une location longue durée (LLD) du stock roulant de la Mairie de Chaville (92)

Le Maire de la ville de Chaville a décidé d'inscrire son parc automobile en location longue durée (LLD). Malgré les conclusions d'une étude de rentabilité succincte et peu encourageante pour les finances de la commune, le Maire a demandé au Directeur Général des Services (DGS) de faire le nécessaire pour réaliser cette action.

Néanmoins, le Maire étant persuadé du contraire, demanda au Directeur Général des Services (DGS) de faire le nécessaire pour réaliser cette action.

Jean-Jacques DEAL, Ectien adhérent de la DRAP, adresse périodiquement à tous les DGS du Département des Hauts-de-Seine (92), la liste des missions qui ont été présentées à ECTI et qui ont été ou non suivies d'effet. Dans cette liste se trouvait une demande similaire de LLD qui avait été formulée par une importante Mairie du 92.

Par ailleurs, la DRAP ayant déjà réalisé avec succès quatre différentes missions avec la Mairie de Chaville, cette dernière fit appel de nouveau à nos experts pour réaliser cette mission qui tenait à cœur du Maire.

La démarche a consisté à commencer par une mission classique d'expertise avec l'intervention de deux experts de l'Association qui ne remettent pas en question la décision du Maire et qui avait pour

objectif de proposer deux axes de travail :
1. L'étude du parc roulant

1.1. Une aide à l'étude du parc roulant :

- Analyse du parc actuel (type, nature et fréquence d'utilisation...),
- Analyse du coût effectif du parc actuel,
- Définition du parc théorique futur,
- Proposition d'une mutualisation plus performante du parc au sein de la Mairie.

1.2. Une aide à la définition du contenu de la prestation :

- Reprise du parc,
- Montée en charge ou LLD sur Voitures neuves sur l'ensemble du parc dès le départ,
- Maintenance,
- Véhicule de remplacement,
- Assistance,
- Pneus etc.

2. L'appel d'offre et le dépouillement

2.1 Une aide à la rédaction de l'appel d'offre et des critères de sélection, la coordination pour que l'appel d'offre soit concomitant avec l'approbation du texte final.

2.2 Une aide au dépouillement

La charge de travail pour la première partie concernant l'étude du parc a été évaluée à 5/6 jours et celle concernant la deuxième partie à 4/5 jours soit au total une charge de 10/12 jours/homme. Ces jours/homme sont une estimation de notre charge théorique face à la proposition qui a été présentée à la Mairie de Chaville. Elle présente, pour partie, une présence dans ces locaux, et, pour une autre partie, une réflexion et contacts extérieurs à la Mairie.



L'essentiel du délai sera constitué par l'établissement de la procédure d'appel d'offre. Un deuxième paramètre peut intervenir

dans les délais, celui concernant la prise de rendez-vous et le passage dans les différents services municipaux pour interviewer les agents communaux.

Cette mission étant en période de réalisation, les experts pensent terminer leurs interventions au cours de l'automne 2013.

Jean-Jacques DEAL, ECTI/DRAP
0685365268

DECENTRALISATION ET REFORME DE L'ACTION PUBLIQUE

(Projet de Loi qui doit remplacer une partie de la Réforme Territoriale de Décembre 2010)

Le projet de Loi qui viendra en discussion en avril 2013 au Parlement devra lancer une vaste réorganisation territoriale.

L'avant-projet de Loi dégage quatre axes :

- 1) L'objectif affiché de clarifier la répartition des compétences entre les différents échelons territoriaux.
- 2) La volonté réitérée du législateur de « simplifier » le millefeuille territorial.
- 3) La réforme devra tenir compte des spécificités locales et adapter le droit aux réalités locales.
- 4) La confiance restaurée entre l'Etat et les collectivités reposerait sur la création d'un « Haut Conseil des Territoires ».

Le Triple « A » d'Ecti
se résume par :

- ♦ **Anticipation**
- ♦ **Adaptation**
- ♦ **Action**

Ensemble de missions réalisées avec la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Alpes (DDCSPP)

◆ MISSION 1

Le thème de cette mission concernait l'accompagnement à l'émergence d'une culture commune autour d'une vision partagée du service public. Il s'agissait de travailler sur une charte qui décrit les valeurs concernant le travail pour l'intérêt général, les missions fixées par des objectifs et les métiers et outils de management nécessaires à la réalisation desdits objectifs. La durée de cette mission s'est étalée sur six mois avec 5 jours de présence et 20 jours de préparation.

La Charte a été validée par un audit de l'Inspection Générale de la DDCSPP.

◆ MISSION 2

Cette mission concernait la déclinaison des thèmes abordés lors de la première mission. Il s'agissait d'accompagner sur le terrain de la cohésion sociale et de la protection des populations toutes les décisions qui ont été décrites dans la Charte.

D'autres thèmes ont également été ajoutés tel que le « Développement d'une organisation cohérente » ou « Comment tirer profit de nos di-

versités et ressemblances ».

En dernier, il s'agissait de rédiger dans un fichier séparé les Missions/Objectifs/Fiches de Postes et faire en sorte à bien décrire la vision partagée du Service Public et son approche systémique.

◆ MISSION 3

Cette mission nous a été confiée par la DIRECCTE des Hautes Alpes :

Il s'agissait d'une aide à la réalisation d'une étude de marché portant sur la création d'une entreprise adaptée dans le domaine de la blanchisserie industrielle.

◆ MISSION 4

Cette mission a été réalisée avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSPS PACA).

Un séminaire hors site d'un jour et demi suivi d'un débriefing d'une demi-journée dans la quinzaine suivante en s'appuyant sur deux jours

de préparation par le Coach qui participait à cette mission.

Notre proposition d'accompagnement avait pour objectif la compréhension du contexte complexe, tant général que spécifique, qui a vu naître la DRJSCS et sur l'écoute des attentes de son Comité de Direction.

L'Etat garant de l'intérêt collectif joue désormais un rôle fédérateur d'ingénierie social et de rassembleur de projets dans le concert des partenaires régionaux et le respect des compétences des différents acteurs qui sont en lien avec le secteur de la jeunesse.

La proposition faite pour répondre à cette demande est celle d'un accompagnement de type "Coaching d'équipe".

Accompagnement à l'émergence d'une culture commune au sein du comité directeur via le projet de service : faire vivre les valeurs de services publics en clarifiant ses visions et objectifs 2013/2015.

Alain CORTES, Délégué Régional PACA

Missions Mairie d'Aubignan (84)

Nous avons rencontré la DGS et le Directeur des services techniques pour clore notre mission "suivi des plans de préventions d'un Document Unique" de cette commune d'Aubignan.

Cette mission s'est terminée, avec les félicitations de la DGS pour notre travail.

Rappel : nous avons fait dans cette commune trois missions : rédaction des fiches de postes des agents, puis Docu-

ment Unique sur les risques professionnels et enfin suivi de ces plans de préventions.

Cinq Ectiens étaient concernés par ces missions .

Enseignements de cette mission «suivi des plans de préventions » :

Nous avons acquis une nouvelle expertise et méthodologie sur ce suivi de plans que nous pourrions proposer ailleurs.

Nous avons été suffisamment persuasifs et convaincants pour inculquer un esprit "sécurité" à l'ensemble des responsables de cette commune à tel point qu'ils se sont "approprié" l'outil et nous avons été agréablement surpris, de trouver des tableaux complètement remplis avec toutes les actions déjà menées ou prévues.

Mario GIACOMELLI, Ecti Vaucluse

Nombre de missions et activités du marché Collectivités Territoriales en 2012

Nbre de mission : 180

dans

• Mairies:	155
• Communauté de Communes :	15
• Conseils Régionaux:	5
• Conseils Généraux:	3
• Préfectures	2

Produits « phares »

• PCS	47	(26%)
• COACHING (Emploi)	43	(24%)
• ERP	39	(22%)
• DU	34	(19%)
• AUTRES	17	(9%)

Missions hors produits « phares »

Exemples de missions (9%) hors produits phares:

- Etablissement d'une nomenclature/Achats,
- Analyse santé des entreprises,
- Coaching fonction RH,
- Atelier Valorisation de l'image,
- Tutorat/Connaissance Code de la route,
- Suivi des entreprises nouvellement créées,
- Amélioration des archives,
- Diagnostic stationnement dans la commune de Menton,
- Diagnostic situation du Port de Port Dauphin,
- Conférence/Témoignage « Etre Senior et toujours Actif »,
- Examen des comptes Délégation de Service Public,
- Etablissement Règlement Intérieur,
- Emergence d'une Culture Commerciale (Préfecture/ Marseille).

A la recherche de renseignements sur les municipalités et sur les produits qui sont proposés aux Collectivités Territoriales

Lorsque vous tournez en rond, ne sachant comment faire pour vous sensibiliser sur le marché des collectivités territoriales, sur le comment et savoir-faire, ainsi que sur les produits que vous pouvez proposer aux municipalités que vous comptez visiter :



Une première méthode est celle de consulter l'Intranet d'Ecti à la rubrique :

Marchés, partenariats et produits



1. COLLECTIVITES TERRITORIALES

- 1.1 Approche des Conseils Régionaux
- 1.2 Infos Générales sur les Collectivités Territoriales
- 1.3 Prospector les Collectivités Territoriales
- 1.4 Modèle d'un mailing à adresser aux Collectivités Territoriales

2. PRODUITS

- 2.1 Sécurité des Biens et des Personnes
- 2.2 Document Unique (DU)
- 2.3 Etablissement Receiving du Public (ERP)
- 2.4 PAREX
- 2.5 Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- 2.6 Très Haut Débit (THD)